

SNUipp-FSU Paris 11 rue de Tourtille 75020

Tél. : 01/44/62/70/01 Fax : 01/44/62/70/02 Courriel : $\frac{\text{snu75@snuipp.fr}}{\text{snuipp.fr}}$ Site : $\frac{\text{http:}}{75.\text{snuipp.fr}}$

Paris, le 12 avril 2018

À l'attention du bureau départemental du Snudi-FO Paris

Objet : Réponse à votre lettre ouverte

Cher-es camarades,

Nous souhaitons tout d'abord vous faire part de notre étonnement à la lecture de votre lettre ouverte. Cette méthode pour échanger entre syndicats est inédite, nous nous interrogeons donc sur l'objectif de celle-ci. Il ne nous semble pas que cela soit la meilleure méthode pour réaliser l'unité syndicale et pour construire un rapport de force indispensable pour mettre fin à l'application parisienne de la réforme des rythmes scolaires. Cela nous place d'ailleurs dans une position inhabituelle puisque nous n'avons pas l'habitude d'interpeller d'autres syndicats de manière publique.

Comme vous le savez, depuis 2013, notre syndicat dénonce les conséquences de l'application de la réforme des rythmes scolaires sur les conditions d'apprentissage des élèves et les conditions de travail des enseignant-es. Notre syndicat réaffirme que l'école doit rester l'école. Afin de porter au mieux la parole des collègues dans les différentes instances, nous avons organisé trois enquêtes auprès des enseignant-es qui ont permis de pointer les conséquences négatives de l'aménagement actuel des rythmes scolaires.

Dans le même temps, nous avons accompagné les équipes qui rencontraient des difficultés particulières.

Notre position est donc claire et connue de toutes et tous : nous revendiquons l'abandon du système actuel. Nous ne portons aucun dogme sur le maintien de la semaine de quatre jours et demi. C'est d'ailleurs pour cela que le SNUipp-FSU a été le seul syndicat représentatif du 1^{er} degré à voter lors du comité technique ministériel de juin dernier en faveur du décret Blanquer qui permet le retour à la semaine de 4 jours. Cependant, pour nous, le retour à la semaine de 4 jours ou la mise en place d'un autre aménagement de la semaine scolaire nécessitent la consultation officielle des personnels. C'est pour cette raison que nous nous sommes adressés dès la rentrée de manière solennelle au Recteur et que nous avons appelé les conseils d'école à adopter des vœux demandant que la communauté éducative

soit consultée. Des conseils d'école viennent d'ailleurs de se prononcer une nouvelle fois en ce sens. Cette consultation est indispensable d'un point de vue réglementaire.

L'unité syndicale est parfois difficile à construire, mais elle est pour nous le cœur même de l'action collective. Comme vous le dites, il est encore temps d'agir pour obtenir gain de cause. C'est pour cette raison que nous portons une nouvelle fois la proposition d'un appel intersyndical à ce que chaque conseil des maîtres se prononce sur l'abandon du système actuel et se positionne clairement sur l'aménagement du temps scolaire que nos collègues souhaitent voir appliquer à la rentrée prochaine. Quand nous l'avions proposé, cet appel avait d'ailleurs emporté l'accord d'un autre syndicat dès janvier dernier, mais n'avait malheureusement pas emporté le vôtre. Plutôt qu'une déclaration de principe, cette expression collective permettrait de donner de la force à nos revendications.

Fraternellement, Le bureau du SNUipp-FSU Paris